

CHARTRE TRACUIT « Corona Virus »



Nous respectons les restrictions sanitaires en vigueur pour la sécurité de nos hôtes et de notre équipe.



La capacité d'accueil a dû être réduite. Le nombre de personnes au réfectoire, en dortoir et dans les autres lieux communs est limité. Chaque groupe sera placé selon les normes en vigueur (nous espérons encore des assouplissements pendant l'été).



Nous mettons tout notre cœur à vous accueillir le mieux possible dans cette situation particulière et nous comptons sur votre soutien et votre compréhension.

VOTRE ENGAGEMENT



Je réserve ma nuitée en cabane, sans réservation pas de couchette !

Cet été 2020, la demi-pension est obligatoire

Lors de la réservation, j'accepte la charte et je transmets mon numéro de téléphone

En cas d'annulation, j'avertis la cabane au minimum 48 heures à l'avance.

Dans le cas contraire, l'entier de la prestation sera facturée.



Je m'engage à avoir un comportement respectueux envers le staff et les autres randonneurs en appliquant les prescriptions mises en place.



Je prends mon sac à viande, une taie d'oreiller, ma serviette et un savon.



A l'arrivée, une seule personne par groupe ou famille entre dans la cabane pour s'annoncer, recevoir les consignes et inscrire les noms et un numéro de téléphone dans le livre de cabane.



Si je ne suis pas en accord avec cette charte, je reporte ou renonce à mon séjour en cabane cet été.

**L'acceptation de cette charte fait partie intégrante
des conditions de réservations de cet été « particulier ».**

Sous réserve de modifications, cabane de Tracuit, juin 2020.